

ENTRÉE-NOUVEAU.

THIAVILLE 57 MEURTHE

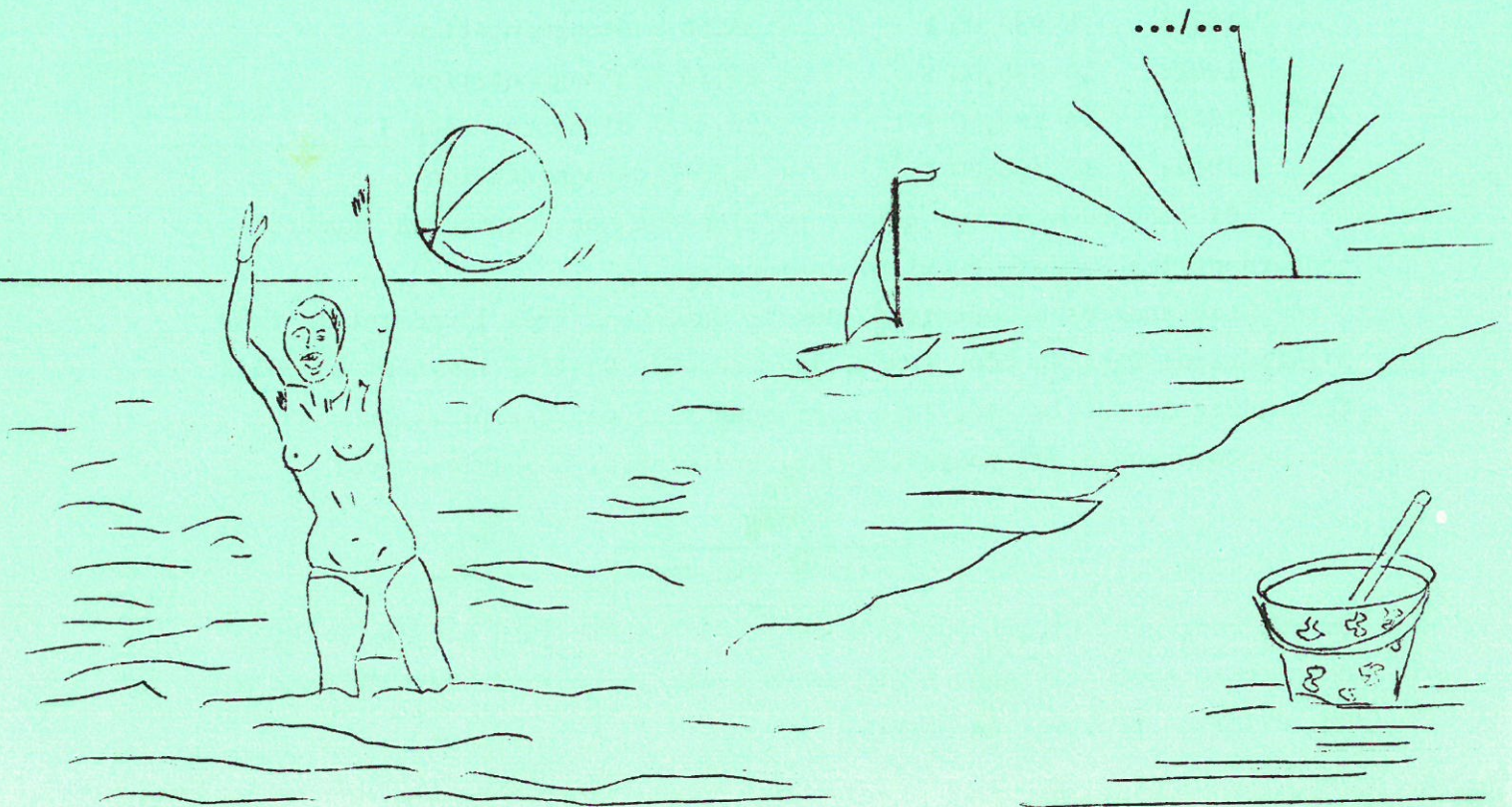
JUILLET 84 N° 199

LA VIE DU VILLAGE

Des yeux qui s'ouvrent: Le 19 mai 1984 à Saint-Dié est née Karine FRERING, 4, rue de l'église à Thiaville/Meurthe. Toutes nos félicitations et nos souhaits au nourrisson.

Des coeurs qui s'unissent: Le 21 juillet à Thiaville/Meurthe, Mr. Dominique THIRIET, fraiseur aux Cristalleries, domicilié 21, rue de Fagnoux, prendra pour épouse Melle Marie-Christine BERTRAND, secrétaire de notaire, domiciliée 17, rue Guibal à Lunéville. Toutes nos félicitations aux familles et nos voeux de bonheur aux jeunes mariés.

Des yeux qui se ferment: Le 14 juin 1984 est décédé à Raon-l'Etape notre doyen, Mr. Henri ADAM. Né en 1899, il était Ancien Combattant et il fut Sapeur-Pompier de notre commune pendant de nombreuses années. A sa famille dans la peine, nous présentons nos sincères condoléances.



: ELECTIONS EUROPEENNES :

Résultats enregistrés à Thiaville/Meurthe le 17 Juin 1984:

Inscrits:	442		
Votants:	256	Abstentions:	42,10 %
Nuls:	19		
Exprimés:	237		

Ont obtenus: liste ANGER: 21 voix, liste TOUATI: six voix, liste MARCHAIS: 7 voix, liste STIRN: 6 voix, liste LAGUILLER: 5 voix, liste CHEMINADE: 7 voix, liste GOMEZ: 3 voix, liste LE PEN: 16 voix, liste GAUQUELIN: 3 voix, liste JOSPIN: 35 voix, liste DEPAQUIT: 5 voix, liste VEIL: 121 voix, liste NICLOUD: 2 voix, liste CARTAN: 0 voix.

: LE SAVIEZ - VOUS ? :

Le contingent d'incendie est la redevance que paient les communes au département pour assurer en partie la lutte contre l'incendie et le financement des Centres de Secours (type Raon-l'Etape et Baccarat par exemple). Cette contribution est réclamée même lorsqu'il existe un Corps de Sapeurs-Pompiers Volontaires communal.

Voici, pour Thiaville, l'évolution de la somme que nous payons:

1970:	505,20 F	
1977:	1 649,70 F	
1978:	1 781,30 F	+ 8 % d'augmentation
1979:	1 959,90 F	+ 9,9 % d'augmentation
1980:	7 050,00 F	+ 359 % d'augmentation !!!
1981:	8 930,00 F	+ 26,66 % d'augmentation
1982:	10 998,00 F	+ 23,15 % d'augmentation
1983:	14 168,00 F	+ 28,82 % d'augmentation !
1984:	15 568,00 F	+ 9,88 % d'augmentation

Bien évidemment ces sommes ne tiennent pas compte des dépenses concernant les Sapeurs-Pompiers communaux.

Les taux d'augmentation annuels dépassent très largement le taux d'inflation! Dans le même temps, les Pouvoirs Publics limitent à 4,50 % la majoration sur les services communaux (eau par exemple...).

Comprendra qui pourra... Oui, vraiment... Le Saviez-vous?

: OBJETS TROUVES :

Un sac contenant divers outils a été trouvé le 18 juin par Mme MATH.
Une petite somme d'argent a été trouvée sur la route de Bertrichamps par Mr. URIOT. A réclamer en Mairie.

.../...

: LE BONHEUR GENEREUX :

A l'occasion du mariage GEORGES - LABOUREL le 16 juin 1984, la quête a produit la somme de 684,70 F qui a été répartie en quatre parts égales entre le Foyer Rural, le Club de l'Amitié, les Sapeurs-Pompiers et la Chorale.

Le Maire, au nom des bénéficiaires, adresse ses vifs remerciements et renouvelle ses félicitations aux parents et ses voeux aux jeunes époux.

: PROCHAINES MANIFESTATIONS :

5 Août: Fête patronale
6 Août: Danse du Coq (11 heures) Club de l'Amitié
6 Août: Danse du Lapin (21 heures) Club de l'Amitié
9 Septembre: Assemblée Générale du Foyer Rural
13 Septembre: Voyage des Aînés Club de l'Amitié
29 Septembre: Bal des Sports Foyer Rural

: OUVERTURE DE LA MAIRIE :

:
: Jusqu'au 5 septembre, la Mairie sera ouverte uniquement le vendredi de
: 18 h à 19 h. En cas de réelle urgence, s'adresser à Monsieur le Maire
: ou à Messieurs les Adjoints.
:

: COMPTEURS D'EAU :

Monsieur Henri NEUHAUSER, garde-champêtre, procédera à partir de la parution du présent bulletin au relevé des compteurs d'eau.

Merci de bien vouloir en dégager l'accès.

: QUAND VACCINER ? :

3 mois d'âge → diphtérie, tétanos, coqueluche, polio.
3 injections à 1 mois d'intervalle
12/15 mois → rougeole, rubéole
18 mois → diphtérie, tétanos, coqueluche, polio
1er rappel
6 ans → diphtérie, tétanos, polio
2ème rappel
entre 0 et 6 ans → tuberculose (B.C.G.)
dès l'entrée en collectivité (crèche, garderie, école)
11/12 ans → diphtérie, tétanos, polio
3ème rappel

.../...

rubéole chez les filles non vaccinées,
tuberculose si le test est négatif.
16/20 ans → rappel D.T. Polio,
B.C.G. si le test est négatif,
rubéole pour les filles en l'absence de vaccination
antérieure ou en cas de test sérologique négatif.
Au-delà → Rappel T. Polio tous les 10 ans.

Par ailleurs, pour les personnes à risque particulier, possibilité
de vaccination pour grippe, pneumococcique, hépatite B, typhoïde, rage et
pour certains pays étrangers: fièvre jaune et choléra.

N'hésitez pas à interroger votre médecin.

(Extrait du Comité Français pour la santé).

: QUELQUES SOUHAITS... :

Respectez la nature, elle appartient toujours à quelqu'un et fait
la joie de tous.

Respectez le travail des agriculteurs, ne traversez pas leurs
récoltes.

Ne laissez pas traces de votre passage: plastique, papiers,
bouteilles, etc...

Ne faites pas de feu n'importe où, n'importe comment. Attention
aux mégots de cigarettes non éteints!

Merci.

: LA OU REGNE LE SANS - GENE ... :

Lors du passage de la tondeuse sur les espaces verts du lotisse-
ment de Bellevue, on a trouvé dans ceux-ci :

1) 6 bouts de fer à béton plantés dans l'herbe...

→ résultat: 2 lames de tondeuse cassées!

2) une portière de voiture (oui... vous avez bien lu) dans le
gazon, recouverte de terre.

→ résultat: 2 heures d'employés communaux pour la déterrer
et restaurer le plus gros!

De plus, on a trouvé dans les bouches d'égouts: des bouteilles
plastiques, des branches d'arbustes, et au fond d'une bouche: 20 cm de
béton! Après on viendra se plaindre que c'est bouché...

Les commentaires sont superflus...!

.../...

: C H A S S E :

Les chasseurs peuvent se présenter en Mairie dès à présent munis de leur attestation d'assurance et des timbres pour établir leur permis de chasse pour la campagne 1984 - 1985.

M . J .

ON NOUS PRIE DE FAIRE PART

AMICALE DES SAPEURS - POMPIERS.

Dons: A l'occasion du mariage de Jean-Michel LITAIZE avec Francine POISSON célébré le 19 mai 1984 à Darney, la somme de 356 F a été partagée entre les Pompiers de Darney et ceux de Thiaville.

Le 16 juin 1984, Bernard GEORGES, un de nos valeureux Pompier, se mariait avec Monique LABOUREL. La somme de 171,15 F a été versée en faveur de l'Amicale.

Avec tous nos remerciements, nous renouvelons tous nos voeux de bonheur à ces deux jeunes couples et nos félicitations aux parents.

D . G .

GYMNASTIQUE FEMININE.

Les séances de gymnastique tonique féminine cesseront pendant les mois de juillet et août et reprendront le mardi 4 septembre à 18 heures.

M . I .

LE CREDIT A LA CONSOMMATION

Achats à crédit : PRECAUTIONS

1°) LETTRE DE CHANGE - BILLET A ORDRE

Le procédé est interdit par la loi pour les crédits supérieurs à 3 mois.

Ne jamais signer une lettre de change ou un billet à ordre :

Les recours deviennent inexistantes

2°) SI LE PRET EST REFUSE

et que le vendeur exige un paiement comptant, l'acheteur peut refuser de payer comptant même si le vendeur fait souscrire un tel engagement.

3°) SI LA LIVRAISON EST INTERVENUE DANS UN DELAI DE 7 JOURS

Même si l'acheteur est en possession du bien le jour de la signature, le délai de renonciation est de 3 jours.

Si la livraison est intervenue entre le 3ème et le 7ème jour, la livraison constitue le dernier jour de la possibilité de rétraction.

4°) SUITE A UN DEMARCHANGE A DOMICILE

L'objet est laissé sur place. Un délai de réflexion de 7 jours permet d'annuler le contrat.

5°) PEUT-ON INTERROMPRE DES VERSEMENTS ?

Lorsque l'objet acheté à crédit est détruit ou volé (ex : voiture accidentée inutilisable) : Payée à crédit ou au comptant, l'acheteur est propriétaire du bien - même si celui-ci doit être payé en plusieurs fois.

C'est lui qui supporte les risques.

Il doit payer les mensualités.

6°) A PARTIR DE QUEL MOMENT COMMENCER A REMBOURSER LE CREDIT

Les remboursements commencent à partir de la livraison.

Le bon de livraison signé par l'acheteur prouve que la livraison a été effectuée.

Le remboursement du crédit devient exigible.

C'est à partir de la livraison totale et conforme du bien que commence le 1er versement du crédit.

Ne jamais signer hâtivement un bon de livraison et vérifier les documents soumis à la signature.

7°) EN CAS DE NON PAIEMENT DES TRAITES

L'acheteur s'expose à :

- la reprise de l'objet,
- la saisie sur salaire,
- la saisie et vente des biens de la famille.

UNE PAGE DE NOTRE HISTOIRE.

La vie quotidienne à Thiaville ou

autres temps ... autres coutumes.

(par Madame Elisa KARLE)

A leur naissance, on habillait les bébés dans une momie, les jambes et les bras enfermés dans le maillot, un petit bonnet de coton sur la tête et sous le cou un bavoir souvent brodé où le nourrisson déglutissait en faisant son rôt. Vers trois mois, on le nourrissait avec des petites bouillies de crème de riz ou encore de semoule. Les bébés ne marchaient guère avant 12 ou 15 mois, et souvent ils avaient les jambes arquées.

Pour aller à l'asile (petite école) on mettait des sabots. Lorsqu'on était sage, on avait le droit de tremper son index mouillé de salive dans un bocal rempli de petits bonbons multicolores. Une fois seulement... autrement c'était le cachôt.

Plus tard, si on était studieux, on pouvait avoir le "certif " (certificat) et on suivait en même temps le " cathé " (catéchisme) pour la communion solennelle. C'était là la grande cérémonie, bien entouré de la parenté. Comme on était pieux ces jours-là, ... on planait dans le ciel... c'était le plus beau jour de la vie.

Au mois de Mai, dans les trois jours des Rogations, tous les croyants de la paroisse allaient en procession, avec le clergé, en faisant le tour de la Croix. A l'Ascension, à la Pentecôte et à Fête Dieu, on passait des heures de préparation pour dresser des reposoirs dans les rues. Le prêtre sous son dais habillé d'or portait le Saint Sacrement. Il encensait les fidèles tandis que les enfants jetaient des pétales de fleurs tirés d'un petit panier porté en bandoulière. Les congréganistes derrière leur bannière et celle de la paroisse, entonnaient le Salve Régina et les Ave Maria. C'était superbe!

Mais il fallait aller travailler à l'appel des " gueulards " (sirènes). de la " filasse " (filature) ou des " papettes " (papeteries), toujours à pieds et le plus souvent en sabots.

Les autres restaient à la culture où il fallait tant de bras. Les hommes fauchaient en " eindins " (boudins) qu'il fallait étendre puis retourner sous le chaud soleil. On souffrait des taons. Ensuite, avec des chariots à bocufs, à chevaux et parfois même à bras d'homme, on rentrait les voitures de foin qu'on déchargeait à la fourche et qu'on " châchait " (tassait) sur la " teusse " (masse de foin).

Toutes les maisons avaient leur tas de fumier au bonheur des poules qui divaguaient, comme les autres volailles, les chiens et les chats. Les paysans savaient s'entraider en ces temps-là... aussi.

.../...

de coutil ou de pilou. Elles coiffaient le bonnet gaufré ou la halette. A 30 ans elles étaient déjà vieilles.

Lorsqu'un homme avait aperçu un mollet... il avait tout vu. C'est qu'on était prude en ce temps-là !

On se nourrissait essentiellement de pommes de terre et de potées au lard, sauf le dimanche où on cuisait le pot-au-feu pendant la messe.

Comme distraction... pas de radio et moins encore de télé... Les hommes allaient au bistrot jouer à la manille ou aux quilles. Les femmes étaient au couvail. Elles brodaient ou tricotaient. En ce temps-là, on lavait à la fontaine ou au ruisseau, avec des cendres et plus tard avec de la sapo-neïne. Il n'y avait pas " l'eau sur l'évier " et par tous les temps c'était rude quand les glaçons pendaient au goulot des fontaines.

Les hommes " ravaudaient " (raccommo-daient) les sacs pour le grain et les pommes de terre, faisaient des " charpagnes " (paniers en osier) ou allaient en forêt faire de la charbonnette pour leur chauffage et vendre quelques fagots. C'étaient de rudes gars aimant bien le canon de rouge. Il y avait de nombreux bistrots. Emêchés, ils se comportaient avec leurs femmes comme des rustres et les enfants filaient vite au lit.

Comme artisans, il y avait une boulangerie, une boucherie, cor-donnier, tailleur, couturier, rebouteux, marchand de cochons, et féculerie qui embaumaient tout le village, des pêcheurs qui traquaient truites et goujons dans les ruisseaux et la Meurthe.

A la fête de Thiaville, il y avait des chevaux de bois, des mar-chands de bonbons, de croquante, de nougats. On faisait des grosses tartes, des gros pâtés, des gros gâteaux qu'on faisait lever sous l'édredon. On donnait deux sous aux enfants, un pour le manège, un pour les bonbons... et fallait pas y revenir...!

Les invités venaient en calèche ou en char à banc. Avec les habi-tants, ils allaient à la messe et après buvaient l'absinthe ou l'amer à la bière sur les tables devant les cafés.

L'orchestre du bal monté incitait les jeunes gens à venir danser à la corde à quatre sous. C'est qu'on entendait de loin les cuivres jouant valse, soyottes, quadrilles, polkas piquées, etc... Les filles avaient mis leurs beaux atours, le corsage plissé et le faux-cul et les bottines à boutons. Les jeunes hommes lissaient leur moustache, avaient mis de la gomina sur leurs cheveux. Ils devaient aller s'incliner devant la jeune fille, garantir son dos avec un mouchoir et obtenir la permission de la mère assise sur son banc.

.../...

Le lundi de la fête il y avait un service religieux pour les défunts. A 11 heures, c'était la danse du coq. On pouvait déguster des goujons frits pêchés du jour et cuisinés par le cabaretier, le tout arrosé d'une bonne bouteille de rouge. Les Raonnais venaient exprès pour les déguster... Et puis, c'était de nouveau l'heure de l'absinthe avant le repas final.

Les invités repartaient et parfois les célibataires avaient repéré la riche héritière évaluée en fonction de la grosseur du tas de fumier devant sa maison.

On observait bien les coutumes, et au Nouvel An, on allait chez les plus âgés souhaiter la bonne année, occasion aussi de boire la " goutte " ou le cassis.

Si un adolescent arrivait le premier chez une dame, ça lui portait bonheur, disait-on, et elle lui donnait la pièce.

A Carnaval, on se déguisait, on faisait des gros paniers de beignets, on dansait à l'accordéon et quelques fois on allait " faire le ménage " à l'insu de la propriétaire en dérangeant tout.

Dans les décès, tout le village venait jeter l'eau bénite. On récitait le chapelet. Après on buvait le vin rouge ou la goutte en mangeant des saucisses. Tous les habitants allaient à l'enterrement.

Bien sûr, je n'ai pas parlé des guerres (ce sera pour le prochain bulletin) mais seulement de quelques coutumes locales, aujourd'hui en pleine évolution... mais c'est égal...

c'était quand même le bon temps!

E . K .

(à suivre)